

Suivi spatial de la zone centrale du Lac de Grand-Lieu, campagne 2018

Jean-Marc GILLIER & Sébastien REEBER

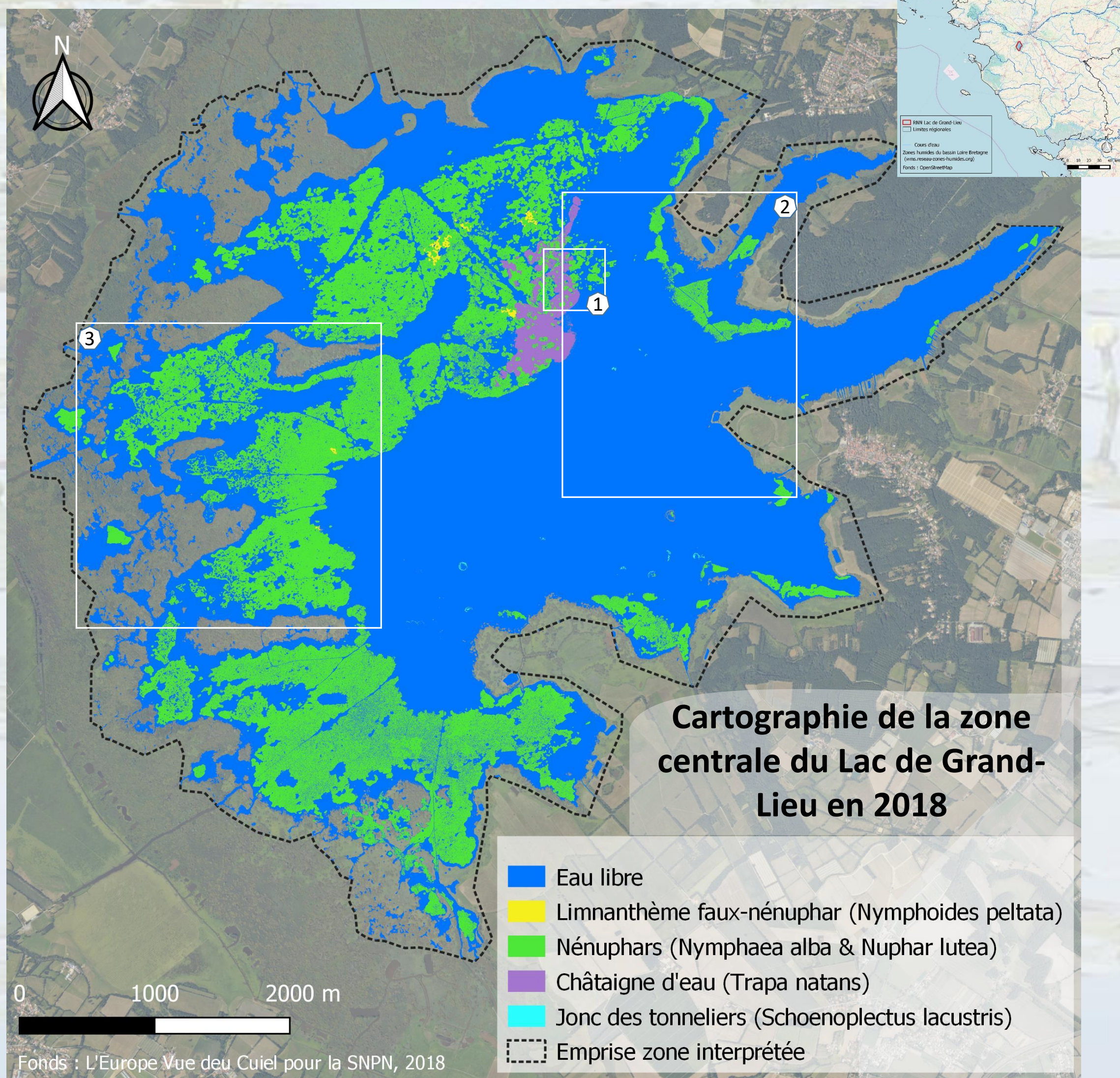
Objectif

Mené depuis 20 ans, ce suivi a pour but de renseigner les changements intervenus sur la partie centrale du lac de Grand-Lieu et ses composantes végétales. Il permet de mesurer l'évolution des différentes zones : eau libre et vasières, herbiers flottants de nénuphars (*Nymphaea alba* & *Nuphar lutea*), châtaigne d'eau (*Trapa natans*) et limnanthème faux-nénuphar (*Nymphoides peltata*).

Méthodologie

Ce suivi écologique est réalisé par photo-interprétation à partir d'une série de photographies aériennes d'une résolution de 15 cm pour un pixel, prises par la Société l'Europe vue du ciel le 02 août 2018. Les cartes obtenues permettent le calcul des surfaces de chaque entité. Elles sont comparées avec les précédentes campagnes moyennant un ré-échantillonnage des dernières cartes et la réattribution des micro-zones d'eau libre, inférieure à 0,5 m², au sein des herbier flottants. Cette opération permet de compenser la moindre définition des cartes réalisées avant 2015.

Résultats

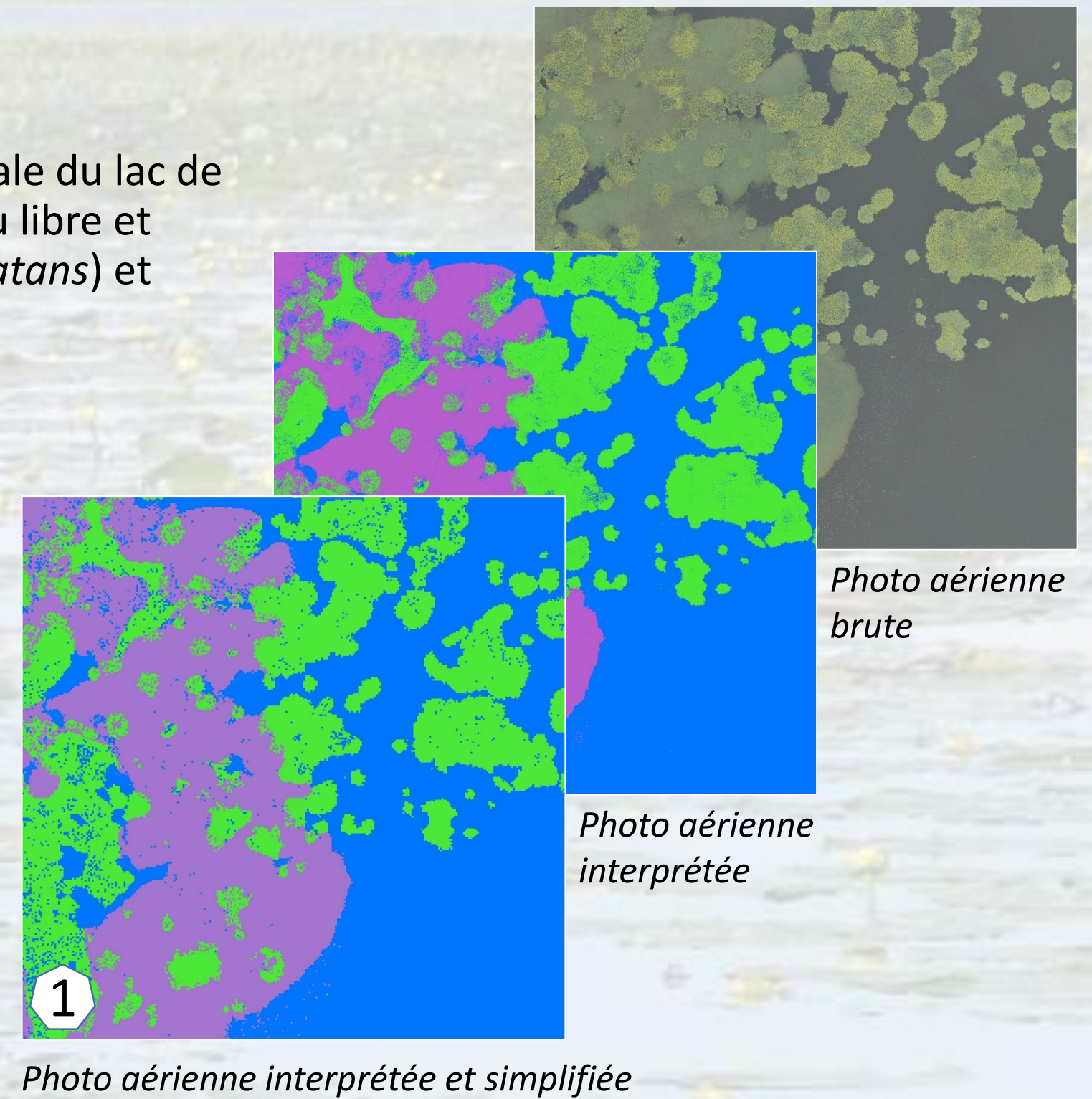
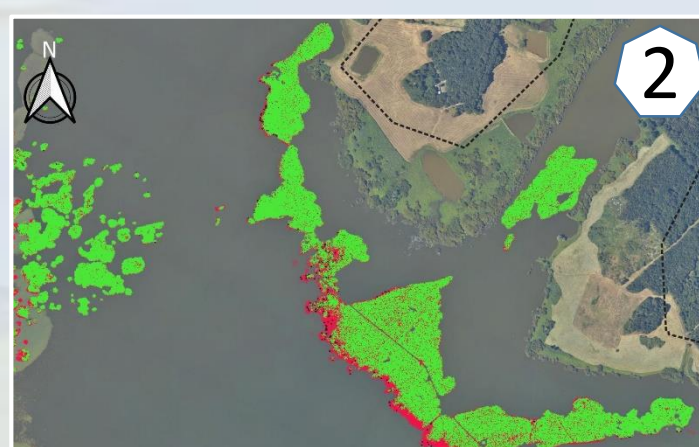
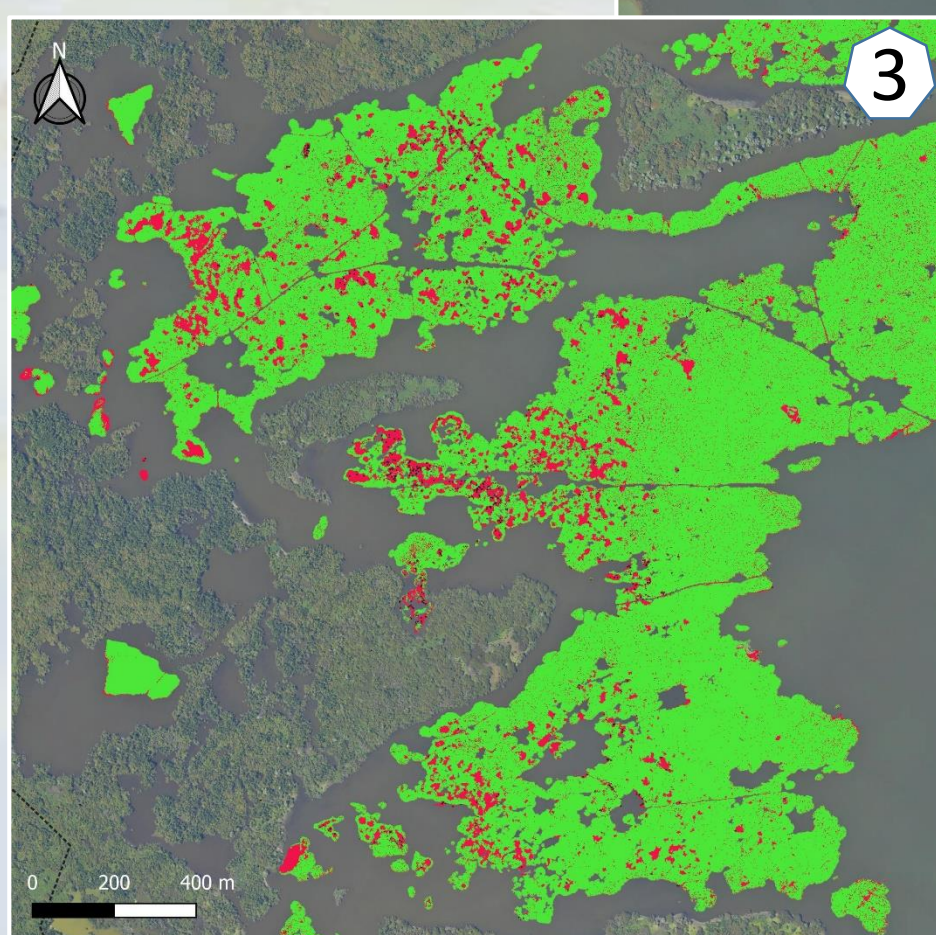


L'herbier flottant de nénuphars voit sa surface régresser notablement pour la première fois depuis 2007. Son recul était alors principalement dû à l'explosion de l'Écrevisse de Louisiane et sa prédation sur les plantes. Plus de 25 ha de nénuphars ont disparu entre 2015 et 2018. Deux dynamiques se conjuguent :

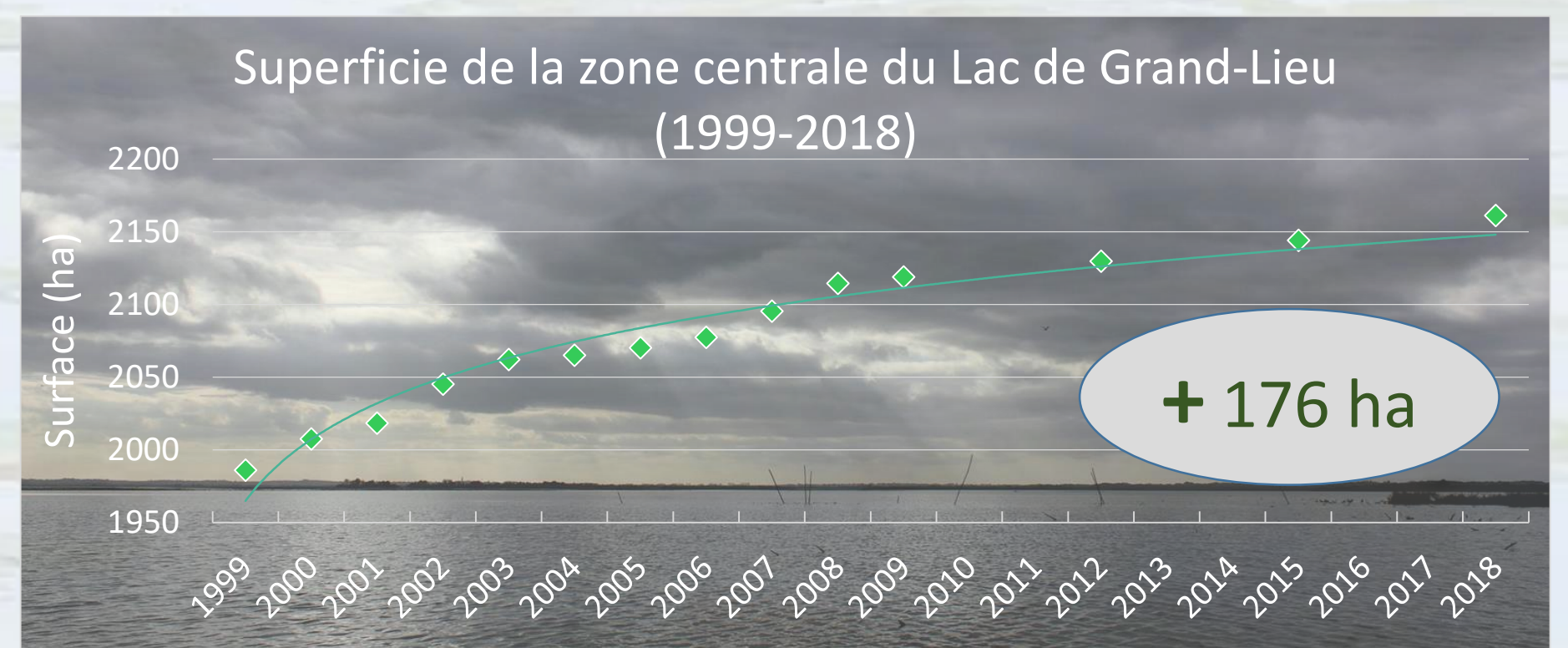
- Une érosion « mécanique » des herbiers de la bordure est de la zone centrale exposés aux effets de la houle et accentuée par la disparition de la végétation herbacée (Carte 2)
- Un mitage interne des herbiers situés à l'ouest par déchaussement des rhizomes de nénuphars jaunes (*Nuphar lutea*) à différentes périodes de l'année. Les causes de ce recul ne sont pour le moment pas identifiées (Carte 3).



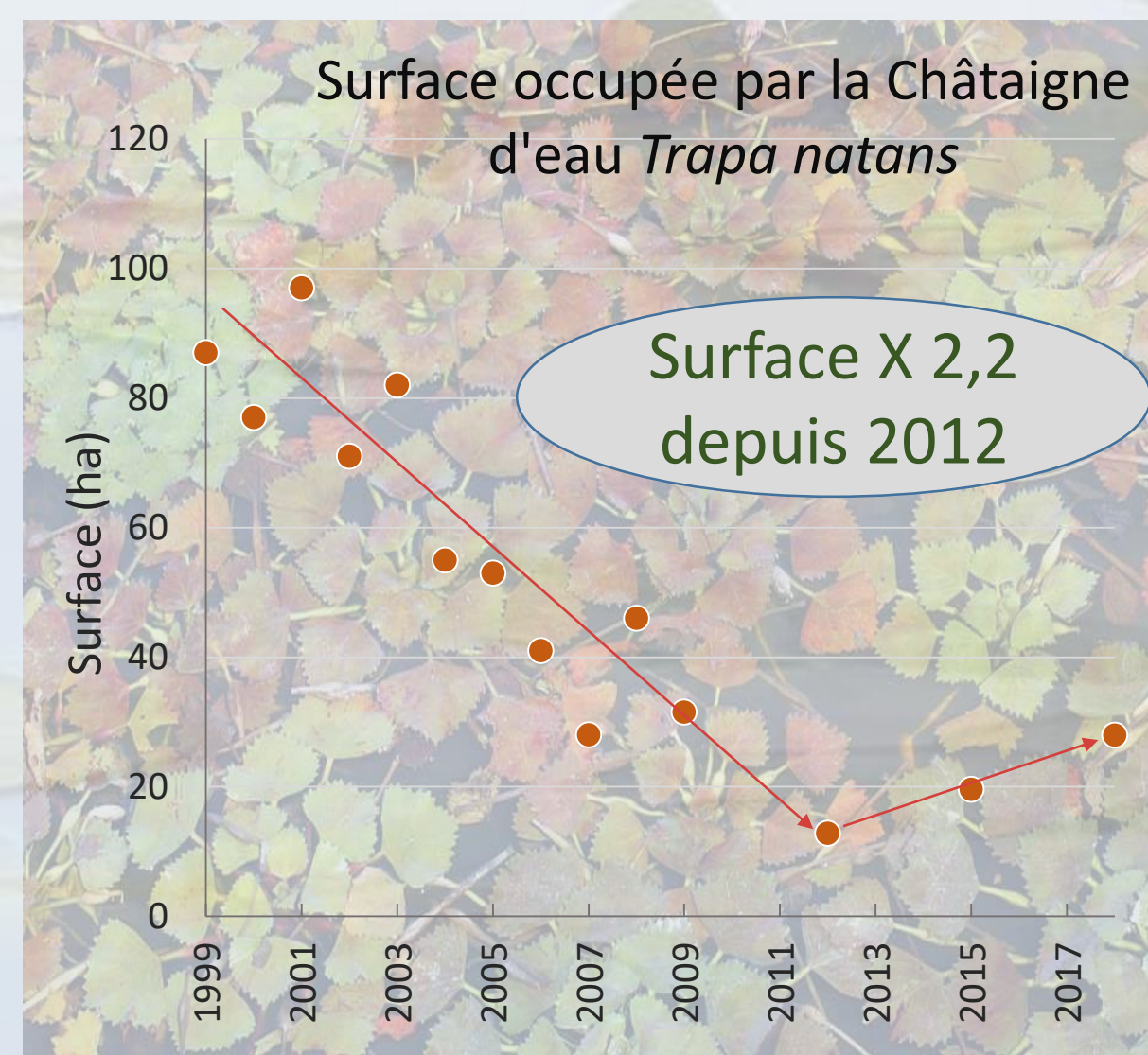
Rhizomes de nénuphars déchaussés au début du printemps



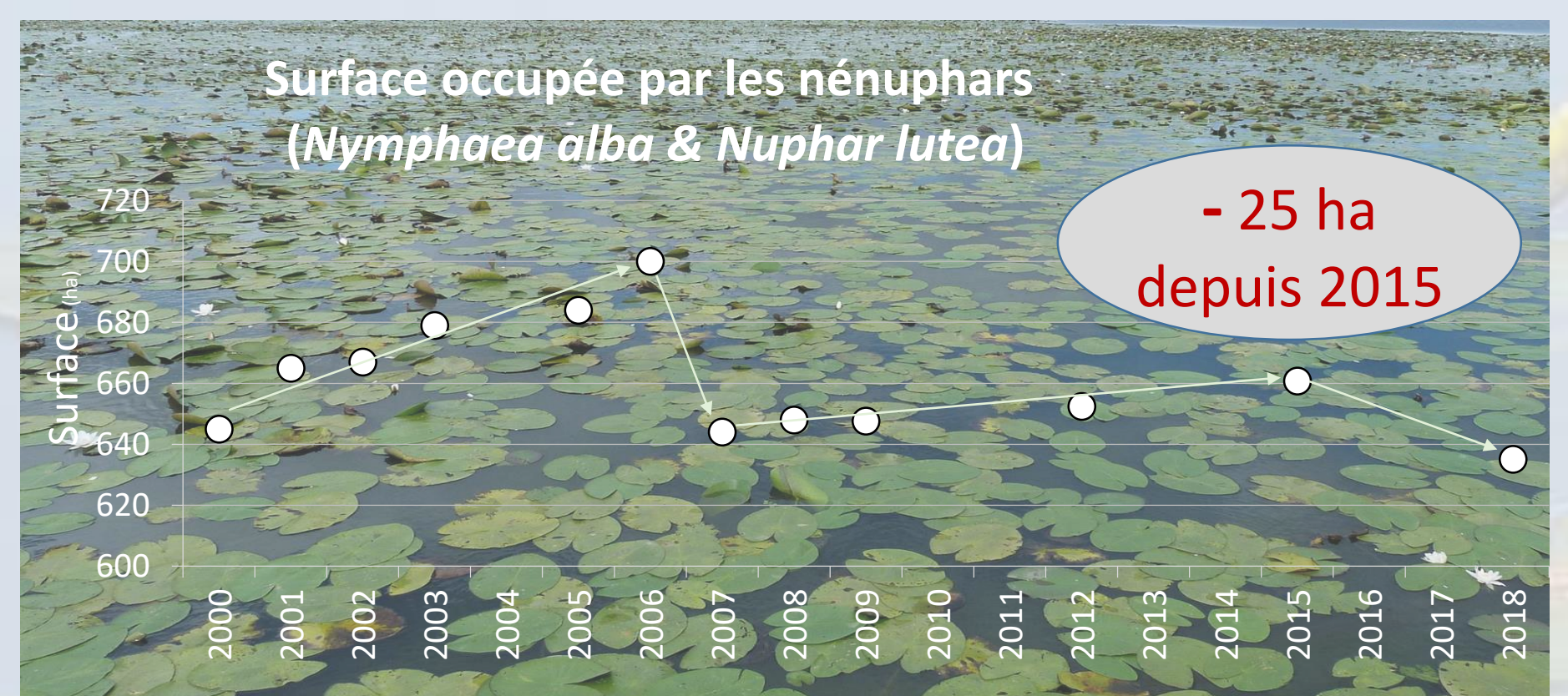
Une évolution marquée depuis plus de 20 ans



La tendance de la zone centrale à s'agrandir au détriment des zones végétalisées de bordure, essentiellement les roselières, se poursuit. Depuis 10 ans, ce sont un peu moins de 5 ha / an qui deviennent de l'eau libre ou des vasières.



Après une net déclin quasi-continu depuis les années 1980, la Châtaigne d'eau marque un timide retour depuis son niveau historiquement bas de 2012 (moins de 13 ha). La surface occupée par l'espèce atteint près de 28 ha en 2018.



Avec le soutien de :